



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

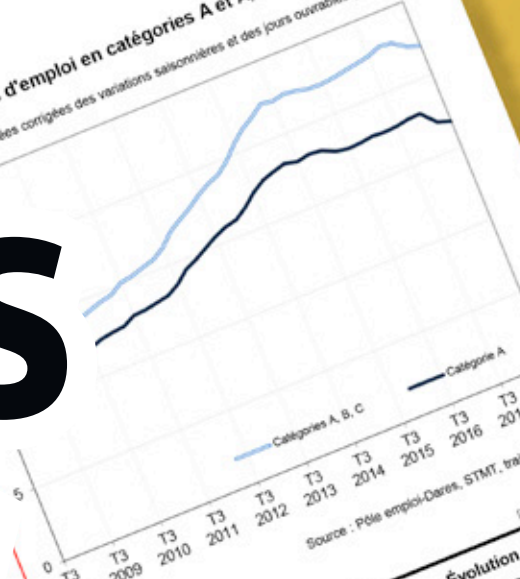


TABLEAU DE BORD EMPLOI

CHASSÉS CROISÉS

POLE EMPLOI EN CORSE

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Corse
Sources : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)

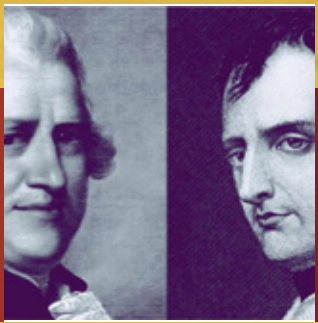


En Corse, l'emploi, ayant une moyenne à 21 950 en moyenne sur le trimestre (soit +1,3% sur le trimestre) En France métropolitaine, ce nombre a augmenté de +0,6% sur un an.

Demandeurs d'emploi par catégorie

	3e trim. 2017	Effectif	3e trim. 2018	Évolution (en %)
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	17 770	17 050	16 770	-1,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	1 840	1 980	1 960	-1,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	3 000	3 210	3 220	+0,3
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C)	22 600	22 240	21 950	-1,2
Inscrits tenus de rechercher un emploi (catégorie D)	1 320	1 370	1 300	-5,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	2 050	1 950	1 950	0,0
Ensemble des inscrits (catégories D, E)	25 970	25 550	25 200	-1,1

	3e trim. 2017	3e trim. 2018	Évolution (en %)
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C)	3 499,5	3 440,5	-1,7
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	751,6	755,5	+0,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	1 365,4	1 432,0	+4,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	5 816,5	5 627,9	-3,3
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C)	7 923,5	7 565,4	-4,5



SYMPOSIUM
PAOLI-NAPOLÉON
P20

ÉDITOS P3 • BRÈVES P6
ISULA SURELLA P7 • JACQUES FUSINA P21
AGENDA P22



Photo Melania Avanzato



CONTEMPORAINS & ATYPIQUES
300 MODÈLES
TROUVEZ LE VOTRE

CONFIGUREZ VOTRE PISCINE EN LIGNE

www.corsepiscine.com
06 43 73 07 40

Confiez-nous la sécurité de votre entreprise !
Votre pack sécurité alarme et vidéosurveillance

POUR 99€ HT/MOIS.



Offrez le meilleur accueil à votre entreprise,
Confiez-nous votre standard téléphonique IP !
Votre pack téléphonie et internet en illimité

POUR 99€ HT/MOIS.



04 95 46 85 69
contact@espacecorsesecurite.fr
www.ecs.corsica

Installation sur toute la Corse!

Alarmes, Vidéosurveillance, Automatisation, Contrôle d'accès, Coffres-forts, Téléphonie entreprise

I Santi

Comment concilier la volonté d'un gouvernement de mettre en place une transition écologique aussi indispensable que vitale pour les générations futures tout en répondant aux attentes des consommateurs qui voient leur facture de carburant augmenter sans pour autant voir leur pouvoir d'achat évoluer ? Au vu des dernières pressions fiscales, l'accord devient de plus en plus improbable.

Emmanuel Macron assume et préfère affronter un peuple de plus en plus révolté même s'il dit comprendre ses doutes et son impatience. La compréhension risque de ne plus suffire !

Que peut provoquer un « je préfère la taxation du carburant à la taxation du travail » ? La colère de ceux qui tentent encore de lui rappeler qu'ils ne traversent pas tous une simple rue pour se rendre sur leur lieu de travail, qu'ils vivent souvent loin des zones urbaines ou industrielles, qu'aucune autre alternative ne leur est proposée ou, si elle existe, est souvent déconnectée des horaires imposés par leur vie professionnelle ou familiale et donc, qu'ils sont obligés d'utiliser leur véhicule pour se déplacer.

Et ce n'est pas une possible aide au transport annoncée après coup, dans la précipitation et sans réflexion au préalable sur ses modalités de mise en place et son coût qui peut pour le moment calmer une ire bien légitime.

Que répondre à cette autre sortie de route verbale « les mêmes qui râlent sur la hausse du carburant réclament aussi qu'on lutte contre la pollution de l'air parce que leurs enfants souffrent de maladies » ? A minima, que ce raccourci sémantique est inacceptable car culpabilisant et qu'il amalgame deux problématiques différentes que la seule hausse des carburants à la pompe ne pourra malheureusement pas résoudre !

Bref, l'Exécutif va devoir carburger pour proposer quelques solutions consensuelles s'il ne veut pas rendre la situation actuelle explosive. ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

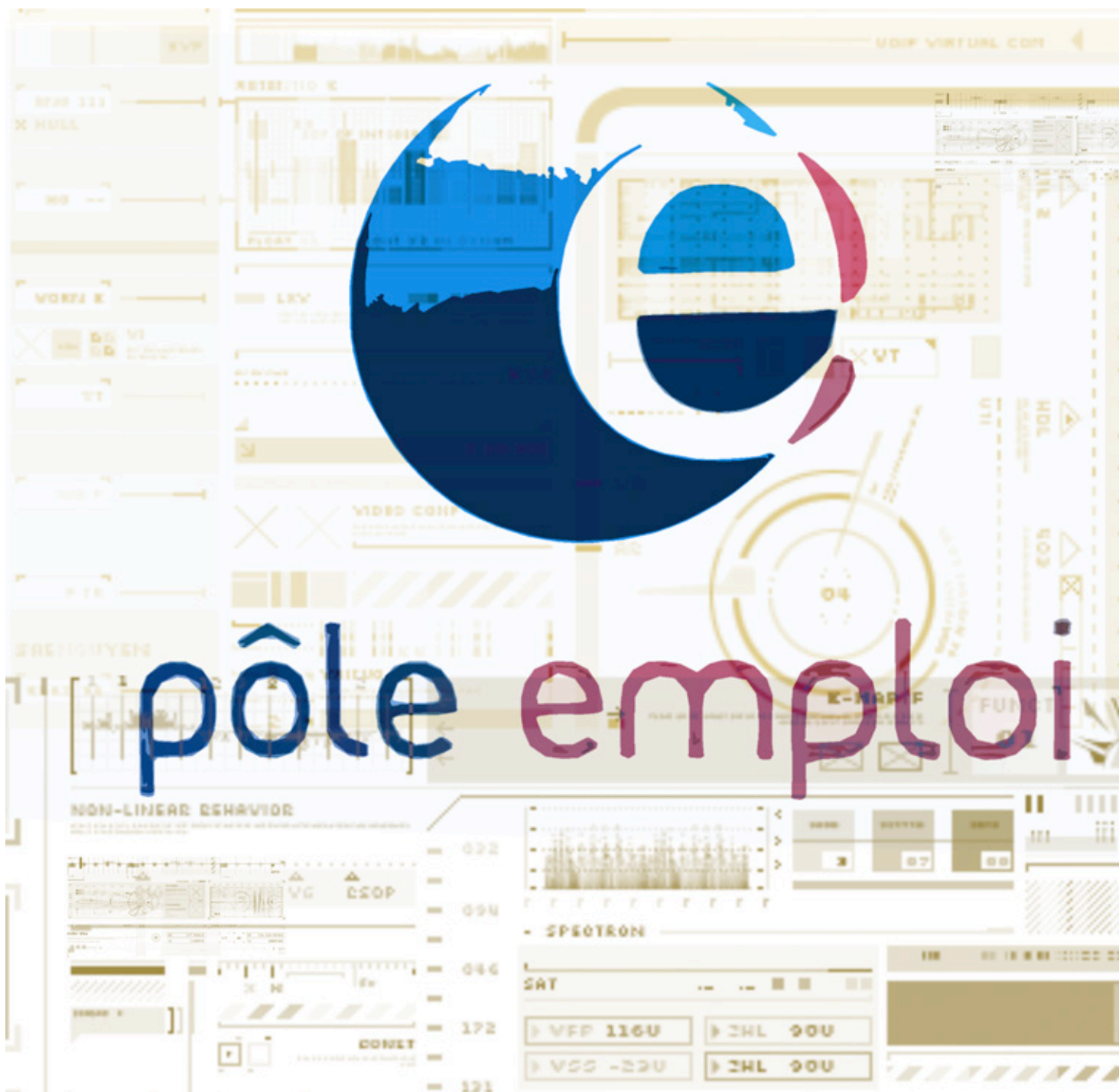
Una consulta per l'avvenire

Mentre sta dumenica, era chjamata a Nova Caledonia à risponde à una dumanda chjara, posta per mezu d'una consulta storica, aperta à 174 154 elettori.

U Si trattava per a ghjente di st'arcipelagu, culunizatu da a Francia ind'u 1853, di vutà, o micca, à prò d'una piena suveranità è di l'indipendenza. Ghjè u «nò» chì hà vintu à 56,4 percentu, cù una partecipazione massiccia di più di 80 percentu. Devianu i risultati truvassi, secondu i sundami, in giru à 70 percentu contr'à l'indipendenza. Era dunque prevista a disfatta. Ma ùn hè stata cusì larga è a prova di i partigiani di u «iè» hè «carca à sperenza» per tuttu un populu. Sta forte mobilitazione hè u simbulu sopr'à tuttu di u fiascu di u partitu Travaglistu, anch'ellu independentistu, chì avia dumandatu à i so militanti d'ùn participà à ciò ch'ellu hà qualificatu di «burla». Ramintemu chì quessu u referendum hè a cuncretizzazione di u travagliu d'appaciamentu trà i Canacchi è i Caldoscii, principiata cù l'accordi di Matignon di u 1988 chì eranu stati firmati dopu à e violenze di l'annate 80 frà e quale, in punta, a presa d'ostagii è l'assaltu di a grotta d'Uveà di maghju 88 fendu 25 morti. D'apressu à i cifri uffiziali, a lista elettorale speciale per a consulta cuntava circa 46 percentu di Canacchi. Tandù cù 43,6 percentu di e voce à prò di l'indipendenza, u populu nativu di Nova Caledonia hà vutatu di sì, di modu quasi pienu ! Ghjè per quessa chì sò numerosi à parlà di vittoria. Serà urganizatu di dicembre un cumitatu di i signatarii di l'accordu di Numeà, da tirà cunclusioni cumune di u referendum, à l'invitu di u Primu Ministru, Edouard Philippe. 5 mesi più tardi si teneranu in Nova Caledonia l'elezione pruvinciale per rinnovellà l'eletti di trè pruvince è quelli di u Cungressu chì eleghe u Governu collegiale. Oghje chì hè oghje, l'independentisti anu à u Cungressu 25 eletti nant'à 54. Per dumandà a messa in opera d'una seconda eppo d'una terza consulta, serà necessariu, secondu l'accordu di Numeà firmatu ind'u 1998, d'adunisce un terzu di l'eletti di u Cungressu, sia 18. Dapoi dumenica scorsa, dicenu i dirigenti di u FLNKS, partitu independentistu storicu di Nova Caledonia, ch'elli volenu culmà u scopu di deculunializzazione di st'accordu. Si parla digià d'un novu scrutinu per u 2022. ■

TABLEAU DE BORD EMPLOI

CHASSÉS CROISÉS



Pour le deuxième trimestre consécutif,

le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi diminue.

Mais si 1050 personnes ont pris la chemin de la sortie direction le travail, près du double ont fait leur entrée, ou leur retour.

Comme lors du trimestre précédent, les chiffres du marché du travail au 3^e trimestre 2018 indiquent une nette diminution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Corse. Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit ainsi en moyenne à 21 950 personnes, soit 290 inscrits de moins qu'au 2^e trimestre, pour une baisse de 1,3 % sur le trimestre et de 2,9 % sur un an. La baisse la plus significative concerne les inscrits en catégorie A, c'est-à-dire les personnes sans aucun emploi, dont le nombre diminue de 1,6 % sur un trimestre et de 5,6 % sur un an, et c'est en Corse-du-Sud que cette diminution est la plus marquée avec une décreue de 2,3 % sur un trimestre et de 8,9 % sur un an, alors que la Haute-Corse enregistre seulement des reculs de 1 % et 2,5 %.

Lors de ce 3^e trimestre, pour les catégories A, B et C, on a comptabilisé 1050 sorties motivées par une reprise d'emploi déclarée, laquelle constitue le premier motif de sortie de Pôle emploi, pour lequel on note par ailleurs une hausse de 6,1 % sur un an, mais une évolution trimestrielle négative [-2,8 %]. Le deuxième grand motif de sortie est la radiation pour défaut d'actualisation avec 870 sorties, soit une baisse de 3,3 % sur un trimestre, mais une augmentation de 2,4 % sur un an. Troisième raison de sortie du contingent des inscrits, les entrées en stage ou en formation, qui ont concerné 290 inscrits et progressent de façon notable, tant sur un trimestre (+16 %) que sur un an (+26,1 %). Tout aussi notables, la recrudescence des sorties motivées par un arrêt des recherches en raison d'une maternité, d'un départ en retraite ou d'une maladie: +15,8 % sur un trimestre et +10 % sur un an, le motif de maladie qui représentait à lui seul plus de la moitié des sorties «arrêt des recherches» enregistrant une hausse de 9,1 % sur le trimestre et sur un an. Sur 2910 sorties comptabilisées lors de ce 3^e trimestre, plus de la moitié (1580 personnes) ont cessé d'être inscrites pour des raisons autres que la reprise d'un emploi ou l'accès à un stage ou une formation.

Le total des entrées pour ce 3^e trimestre est de 2830, avec une forte représentation des fins de contrat (42,8 % et 1210 cas) qui régressent de 3,2 % sur 3 mois mais progressent de 3,4 % sur un an. Viennent ensuite, mais dans une proportion très inférieure (13,4 % et 380 cas), les réinscriptions rapides (après une sortie survenue par exemple suite à un défaut d'actualisation ou une radiation administrative). Puis les retours d'inactivité, à l'issue d'une période de maladie, d'une maternité ou d'une formation (11,3 % et 320 personnes). Le nombre des démissions, qui augmente de 12,5 % sur un an, excède très largement celui des licenciements économiques (-20 % sur un an mais +33 % sur un trimestre) et celui des ruptures conventionnelles, procédure amiable qui constitue une alternative privilégiée à la démission - mais aussi parfois, quoique dans une bien moindre mesure, au licenciement - reste stable sur un trimestre mais augmente de 4,8 % sur un an.

Indéniablement, il y a eu (un peu) plus de mouvements vers la sortie de Pôle emploi qu'il n'y a eu d'entrées. Pour autant, si 1050 personnes ont repris un emploi, en laissant de côté des motifs tels que démission, ruptures conventionnelles ou première entrée sur le marché du travail et même réinscription rapide et retour d'inactivité, 1390 autres en ont perdu un. Tandis que, entre réinscription rapide et fin d'inactivité, 700 demandeurs d'emploi un temps sortis des statistiques sont revenus à la case départ. ■ PMP

CHIFFRES GLOBAUX



LES TENDANCES DU TRIMESTRE

Entrée en stage ou en formation

290

Évolution trimestrielle

+16%

Évolution annuelle

+26,1%

Ruptures conventionnelles

220

Évolution trimestrielle

0

Évolution annuelle

+4,8%

DÉCHETS

RÉQUISITION DU CENTRE DE PRUNELLI DI FIUM'ORBU

Le 6 novembre, la préfecture de Corse a annoncé la réquisition de l'installation de stockage de déchets non dangereux située sur le territoire de la commune de Prunelli di Fium'Orbu. Si le plan d'actions pour la gestion des déchets élaboré par la Collectivité de Corse devrait être effectif d'ici 3 ans, pour l'heure le dispositif actuel repose sur l'exploitation des centres de stockage de Viggianello et de Prunelli di Fium'Orbu. Or, précise la préfecture, «*si la capacité du centre de Viggianello a pu être augmentée en accord avec les élus concernés, le processus de concertation engagé depuis 3 mois avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu n'a pas permis d'aboutir à un accord pour augmenter celle du centre de Prunelli di Fium'Orbu*». Aussi, «*depuis le 20 août, de nombreux clients de ce site dont un grand nombre d'entreprises commerciales et industrielles, privés d'exutoire pour leurs déchets, ont été amenés à les stocker dans des conditions non satisfaisantes*». Et, alors que plusieurs collectivités n'étaient déjà plus en capacité d'exercer la collecte des déchets sur leur territoire, la situation se trouve encore aggravée suite au passage de la tempête Adrian, les dégâts occasionnés se traduisant par un surcroît de déchets à éliminer. La préfète de Corse et le préfet de la Haute-Corse ont estimé que cette situation d'urgence imposait la réquisition du site de stockage de Prunelli di Fium'Orbu en ouvrant une capacité complémentaire de traitement d'ici la fin de l'année. ■ PMP



TEMPÊTE ADRIAN

ET MAINTENANT?

Une semaine après le passage de la tempête Adrian en Corse, l'heure était à l'inventaire et à la recherche de solutions pour accompagner les maires des communes sinistrées comme les chefs d'entreprises dont les installations ont été endommagées ou détruites. La préfecture de Corse a ainsi instauré un comité de suivi et d'évaluation des dégâts associant les maires, dont la première réunion s'est tenue le 5 novembre à Ajaccio. La préfète Josiane Chevalier a par ailleurs annoncé l'organisation d'un «retour d'expérience», qui portera non seulement sur la gestion de la crise mais aussi sur ses enseignements et les mesures à prendre pour, face l'éventualité de voir un tel épisode se répéter, améliorer la prévention et la préparation du territoire, comme par exemple la réalisation de plans communaux de sauvegarde ou une meilleure prise en compte des risques dans les décisions d'urbanisme. Le lendemain, toujours à Ajaccio, la préfète et le maire de la ville, Laurent Marcangeli, présidaient une réunion ouverte plus spécifiquement aux entreprises qui ont connu des sinistres. Le 6 novembre, c'était au tour de Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, de faire un point de la situation. À cette occasion, a été annoncé le déploiement de Forza. Activé au lendemain des intempéries sans précédent qui avaient frappé la Haute-Corse en novembre 2016, ce dispositif de la Collectivité de Corse (CdC), porté et mis en œuvre par l'Agence pour le développement économique de la Corse (Adec) en partenariat avec les chambres consulaires, vise à soutenir et relancer les entreprises touchées par une calamité naturelle, et reconnue comme telle par arrêté ministériel. Dès la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, un rapport sera présenté au plus tôt à l'Assemblée de Corse pour intervenir auprès des entreprises des zones délimitées par arrêté ministériel. L'aide, sous forme de subvention ou d'avance remboursable, portera principalement sur le matériel, le stock et le mobilier détériorés sur la base d'une évaluation reposant impérativement sur un justificatif d'assurance. Elle pourra aussi palier une perte d'exploitation. Tout type d'entreprise est éligible, à l'exception notable de celles relevant de secteurs de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles, de la production agricole primaire, de la pêche et de l'aquaculture. La mise en œuvre de ce dispositif doit, précise l'Adec, de «*par sa nature exceptionnelle, être limitée dans le temps. Il sera ainsi prévu une période de 6 à 8 mois à compter du mois de novembre, pour permettre aux entreprises de constituer et transmettre leur demande d'aide complète*». Les demandes d'aides seront réceptionnées par les chambres consulaires qui en assureront le prétraitement avant finalisation de leur instruction par les services de l'Adec. ■ PMP

1 002 995 €

fin octobre : l'Eusko, monnaie locale du Pays Basque a dépassé le million d'euros en circulation, devenant, 5 ans seulement après sa création, la première monnaie alternative d'Europe. Plus de 3000 personnes et 780 commerces et entreprises l'utilisent au quotidien.

5

dossiers, pour un montant total de 29,9 M€ ont été validés à l'issue du comité régional de programmation des aides (Corepa), réuni le 6 novembre sous la co-présidence de la préfète de Corse et du président du Conseil exécutif de Corse.

18,6 M€

ont été programmés, dans le cadre du dernier Corepa, pour la remise en état et le renforcement de la piste de l'aéroport de Figari afin de lui assurer une portance adaptée au trafic aérien qui a doublé en 10 ans.

COLLECTE DE L'ALUMINIUM

PERFORMANCE À CAGLIARI

En 2017, sur 69700 tonnes d'emballages en aluminium consommées par les ménages italiens, 47800 tonnes ont été récupérées, soit un taux de récupération de 68,6%. Un résultat rendu possible grâce à la coopération entre le Consortium national pour la collecte et le recyclage de l'aluminium, le Cial, et les collectivités locales. À l'heure actuelle, indique le Cial, la collecte différenciée de l'aluminium concerne 6777 communes italiennes qui totalisent 53,9 millions d'habitants, soit 89% de la population du pays. Sur les 47000 tonnes ainsi récupérées, 44200 ont été recyclées, permettant ainsi, estime le Cial, d'éviter l'émission de 328000 tonnes de CO2 et de réaliser une économie d'énergie de chiffrée à 141000 tonnes d'équivalent-pétrole.

Sur la base des résultats obtenus l'an passé dans les différentes régions d'Italie, le consortium a établi un palmarès destiné à mettre en évidence les performances – tant qualitatives que quantitatives – réalisées à la fois par les communes et les organismes locaux en charge de la gestion des déchets urbains et de décerner un prix, le «Premio Resa», assorti d'une prime incitative. Et si la Sardaigne a longtemps accusé un retard considérable en matière de tri des déchets, le Cial a confirmé cette année encore qu'elle a su combler son handicap, avec une mention spéciale pour les communes d'Alghero, Nuoro, Oristano et surtout Cagliari qui figure parmi les villes d'Italie les plus performantes. Elle totalise en effet, depuis 2016, pas moins de 405 tonnes d'aluminium récupérées, dont 114 tonnes collectées lors du premier semestre 2018. Une quantité de matériau permettant de réaliser, par exemple, 43 wagons ferroviaires, 40 000 bicyclettes, ou bien encore 850 000 cafetières. Le système de collecte

separée mis en place à Cagliari prévoit que les emballages en aluminium et ceux en verre sont consignés dans un même conteneur avant d'être acheminés vers une plateforme où s'opère un second tri. Entre canettes de boisson, boîtes de conserves, barquettes, tubes, feuilles d'emballage, couvercles, bouchons et capsules,

il a été estimé que chaque Cagliaritaïn sépare en moyenne 900 grammes d'aluminium par an. Depuis le mois d'avril dernier, la commune de Cagliari a entrepris d'instaurer un système de collecte en porte-à-porte; mis en place progressivement, il concernait 62% de la ville à la fin du mois d'octobre, l'objectif étant que la totalité des quartiers soient couverts avant la fin de l'année. Restent toutefois, comme en Corse, des zones où les appels à trier restent lettre morte. ■ EM



SASSARI

DE LA MORT À LA CRÉATION

Le 28 octobre dernier, le maire de Sassari, Nicola Sanna, a signé le protocole qui, pour une durée de 30 ans, concède gratuitement les locaux de l'ancien abattoir communal à l'Académie des Beaux-Arts de la ville, qui entend y créer un campus des arts et du spectacle. La restauration de cet édifice historique, héritage d'une époque où la ville prospérait grâce à l'élevage et au commerce des peaux, aura nécessité près de 10 ans de travaux et un investissement de 6M€. Re-baptisé Ex-Ma.Ter, le site devrait non seulement accueillir les 650 élèves de l'académie, mais aussi offrir un centre de ressources aux associations culturelles et aux compagnies artistiques et leur permettre de mener à bien la réalisation de projets divers, tels que des spectacles, pour lesquels les élèves de l'académie sont susceptibles de contribuer à la conception et la réalisation de décors et de costumes. Ce nouveau campus des Beaux-Arts sera d'ailleurs doté de son propre théâtre, d'une salle d'exposition et d'un restaurant. Une partie du complexe, l'Aula Magna qui peut être transformée en cinéma-théâtre, sera laissée 62 jours par an à la disposition de la commune, pour l'organisation d'événements. Le campus fonctionnera par ailleurs en relation avec le Centre de conservation et de restauration de Li Punti, et devrait accueillir une formation permettant l'habilitation de professionnels de la restauration de biens culturels. ■ EM



Sources : Cial, Ansa Sardegna, Sardinia Post, la Nuova Sardegna

Entretien avec Jean-Luc MILLO Président de la section locale du Syndicat National des Territoriaux CFE-CGC et membre du Comité Technique de l'ex-Collectivité Territoriale de Corse.

Le 6 décembre 2018, les agents publics de la Collectivité de Corse seront appelés à choisir leurs représentants du personnel siégeant dans les organismes consultatifs. Comment s'annoncent ces élections professionnelles ?



Jean-Luc MILLO : Il s'agit d'élections capitales puisque ce sont les premières pour cette collectivité nouvelle, issue de la fusion de trois collectivités : l'ex CTC et les deux conseils départementaux. Plus de 4300 agents sont appelés à voter. L'équivalent de la 3^{ème} ville de Corse ! Les représentants du personnel sont là pour défendre ces agents et garantir leurs droits. L'enjeu de ces élections est d'autant plus important que les dossiers de l'action sociale, du temps de travail et du régime indemnitaire des personnels doivent être harmonisés avant le 1er juillet 2019. C'est pourquoi, bien que la campagne dure officiellement 6 semaines du 26 octobre au 5 décembre 2018, nous sommes sur la brèche depuis le 1er janvier. De plus, nous partons de loin car nous sommes le plus petit syndicat. Il a donc fallu se mobiliser, recruter, se former... Nous avons des relais un peu partout à présent, ce qui nous permet de nous déplacer à plusieurs et nous avons un excellent retour de terrain.

Le scrutin étant régional nous nous efforçons d'aller voir l'ensemble des sites, ce qui est très long mais nous faisons également du phoning et envoyons des messages par intranet.

Quel message faites-vous passer au cours de cette campagne très active ?

Jean-Luc MILLO : Mon organisation syndicale est en décalage total avec les options prises par l'administration, qui veut remettre en cause un certain nombre d'acquis sociaux. Et nous sommes également en décalage avec les autres actions syndicales qui pour l'instant se cantonnent à des prises de position favorables et valident les choix de l'administration. Car les agents n'ont pas demandé à être dans la collectivité unique. Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient dans leurs bureaux ou à l'extérieur sur le terrain, satisfaits des régimes, des horaires acquis. Or, depuis le 1^{er} janvier 2018, il y a un réel danger qui plane au-dessus de leur tête. Donc nous disons, premièrement, qu'il y a des acquis sociaux pour tous les personnels, qui ne peuvent être remis en cause. Deuxièmement, que l'harmonisation des régimes, puis qu'harmonisation il doit y avoir, doit se faire par le haut. La Collectivité unique s'est emparée du budget des trois ex-collectivités, donc l'argent existe, il n'y a aucune raison d'aller puiser dans le budget de fonctionnement des personnels pour faire des économies sur leur dos ! Un alignement par le haut cela veut dire qu'il faut trouver les voies et moyens, en tenant compte des différences propres de ces trois anciennes collectivités qui ont travaillé à leur manière depuis des années, d'atteindre ce qu'on appelle une valeur cible pour remonter la valeur moyenne. Le tout dans le respect des acquis sociaux.

Et l'administration ne veut pas entendre ces revendications. Elle considère qu'il existe des « privilèges issus du clanisme », notamment dans les deux ex-CD. Conséquence, depuis le mois de juillet, il y a un net recul social. La collectivité unique a par exemple atomisé le personnel en excluant 25 % de ses agents de l'action sociale, tout en se gargarisant d'avoir augmenté le budget de 800 000 €.

Des privilèges, il n'y en a pas, des privilégiés non plus ! Il y a simplement des acquis sociaux. Face à la désespérance de certains de nos collègues qui pour la plupart se taisent, nous avons choisi de porter leur voix, sans polémique. Nous ne sommes pas un syndicat politique, nous ne combattons pas l'Exécutif légitimement élu, nous sommes simplement des personnels pour qui le combat syndical est une cause juste et noble.

Qui sommes nous ?

- Un syndicat apolitique, libre et qui s'engage à vos côtés
- Un syndicat qui tient parole
- Un syndicat qui se bat pour la préservation des droits acquis des personnels
- Le syndicat des agents pour les agents !

NOS ENGAGEMENTS

- Défense des acquis sociaux
- Harmonisation des Régimes Indemnitaires par le haut
- Organisation du travail et des conditions de travail
- Prévention des risques psychosociaux
- Prestations sociales étendues à l'ensemble des agents
- Intégration des ATTE dans le cadre des adjoints techniques territoriaux

Faites-vous respecter !
VOTEZ SNT !

Tél: 06 23 85 13 27

Mail: cfe-cgc@ct-corse.fr

ACNNONCE LÉGALE

AREA EQUIPEMENT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2250.00 €
Siège social : Lieu-dit Fiume d'Olmo
Pietricajolo, 20230 Talasani
815 294 921 RCS Bastia

Réduction de capital non motivée par des pertes sous condition suspensive

L'assemblée générale extraordinaire des associés par décision du 07 novembre 2018 a décidé de réduire le capital social, s'élevant à Deux Mille Deux Cent Cinquante (2250.00 €) euros, de 750 € Euros, pour le fixer à Mille Cinq Cent (1500,00 €) euros par voie de rachat et d'annulation de 50 parts sociales émises par la Société AREA EQUIPEMENT **sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers ou, en cas d'oppositions, du rejet de celles-ci.**

Au cours de l'assemblée générale ordinaire tenue le même jour, il a été décidé de nommer Mr Anthony VENDASI en qualité de Co-gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Mr Laurent CHIESI - Gérant démissionnaire. La gérance est assurée par Monsieur Pascal CAMPANA et Monsieur Anthony VENDASI.

Le dépôt au greffe au greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA, interviendra à l'issue de la présente insertion.

La gérance.

POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS

AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,

ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE

À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR

AVANCE

POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ

À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS

M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr



Retrouvez toutes
les annonces **légales entreprises**
parues dans la presse depuis le 1er janvier 2010

>Plus de **3 millions** d'annonces<

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'



TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés

DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...



Découvrez également
nos gammes
"Corse" & "Sélection"



Livraisons sur toute la Corse

idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33

Immeuble Pazzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

Per ùn perde a chjave

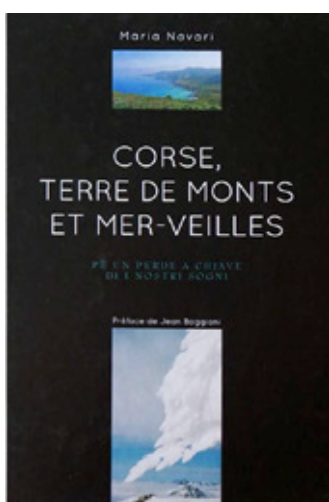
L'édition en général ne se porte pas très bien, nous le savons comme lecteurs et comme auteurs, et les observateurs spécialisés détaillent d'ailleurs les maux dont elle souffrirait chaque jour davantage : parmi les plus cités, un excès de publications tous les ans plus nombreuses, des regroupements éditoriaux gigantesques avalant sans pitié des petites maisons résistantes, des difficultés pour les libraires d'exposer assez longtemps leurs livres, et même un lectorat frappé aussi par la crise économique générale que nous connaissons... Il y en aurait sans doute beaucoup d'autres à énumérer en entrant dans une réflexion plus approfondie sur les causes réelles de ce mal être, mais ce n'est pas ici le lieu de ces épanchements.

C'est pourquoi, lorsque telle ou telle maison nous fait la grâce d'un service de presse, nous essayons à notre modeste niveau d'en rendre compte et présentons comme il se doit tel roman, tel essai ou recueil de poèmes. On imagine alors ce que devient pour l'auteur le chemin espéré d'un compte rendu, surtout s'il n'a pas eu recours à un éditeur installé mais a procédé lui-même à toutes les étapes, de la conception à la publication de son ouvrage. C'est le cas du beau livre, catégorie dans laquelle j'aurais tendance à classer immédiatement celui que m'a gentiment offert Maria Navari, intitulé *Corse, terre de monts et merveilles*, puis sous-titré en langue corse – «*Pè ùn perde a chjave di i nostri sogni*».

Avouons d'emblée que c'est ce sous-titre qui nous a semblé original et particulièrement pertinent pour un ouvrage composé essentiellement de magnifiques photographies et de textes comme commentaires poétiques ou illustrations des paysages, comme on voudra. L'autre atout de ce livre c'est aussi de réunir sous le même nom et à chaque page le regard photographique et le regard poétique mêlés : chaque élément du paysage insulaire représenté correspond en effet à une expérience réelle, vécue, appréciée et mise en valeur dans un esprit de partage, une bonne humeur, une sympathie et une force d'entraînement rares.

Voilà donc quelques qualités que nous nous plairons à mettre en évidence, mais il ne faut pas oublier le résultat qui pour s'inscrire dans un type d'ouvrage assez fréquent depuis que l'on expose abondamment les images d'une île de Corse souvent regardée et admirée, représente le fruit d'une émotion qu'on souhaite prolonger en la partageant du mieux possible : c'est ce que souligne Maria Navari dans une page liminaire où elle veut inscrire son livre dans un itinéraire de découverte ou redécouverte personnelle, ce qui en renforce l'authenticité.

Aussi les photographies égrènent-elles sous des angles divers comme les étapes d'une aventure proche et lointaine à la fois, comme des sortes de plages de réflexion et de songes restitués par la force de l'écriture et du souvenir de ces moments privilégiés. Poèmes en français aux titres parfois en corse, rimés ou libres, plutôt classiques par la forme et les choix expressifs, qui disent à leur manière l'envie de renouveler les rencontres sur nos sentiers extraordinaires entre montagne et mer, ainsi que le suggère l'exhortation finale – «*à prestu annantu à i chjassi*». La beauté des sites alliée à la pertinence des écrits seront des éléments à ce titre convaincants. ■



AJACCIO

A CASA DI A GHJUVENTU, NOUVEL ESPACE POUR LA MISSION LOCALE



Photo Manon Perelli

Au 3 montée Saint-Jean, les travaux sont en voie de finalisation. Des locaux de 430m² accueilleront bientôt les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'information et d'accompagnement

Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en décrochage vers le choix d'un métier, d'une formation, d'un emploi, ou encore les aider pour trouver un logement, se déplacer ou se soigner. Voilà quelques unes des tâches quotidiennes de la Mission locale d'Ajaccio. Créée en 1984 et présidée par le maire de la ville, Laurent Marcangeli, la structure propose en effet à chaque jeune un parcours personnalisé pour l'aider à surmonter les obstacles en vue de son insertion professionnelle et sociale.

Face au fort accroissement de son activité et pour mieux répondre à ce défi particulièrement important à l'heure où le chômage chez les jeunes reste prégnant sur l'île, la structure s'apprête à déménager pour intégrer, début 2019, de nouveaux locaux - pour l'heure encore en chantier - situés 3 montée Saint-Jean. Un espace fraîchement rénové de 430 m², à deux pas du Cours Napoléon, plus central, plus grand, plus fonctionnel et « plus adapté aux nouvelles ambitions de la Mission Locale dans sa politique en faveur de notre jeunesse ».

Baptisé A casa di a ghjuventu, ce nouveau lieu permettra de rassembler sous un même toit les 16 salariés de la plateforme d'accompagnement, aujourd'hui éclatés sur deux sites. « Nous sommes

ravis de pouvoir nous installer dans des locaux neufs, mieux adaptés à l'accueil des jeunes et plus confortables pour le personnel », se réjouit Marc Munoz, le directeur de la Mission Locale d'Ajaccio.

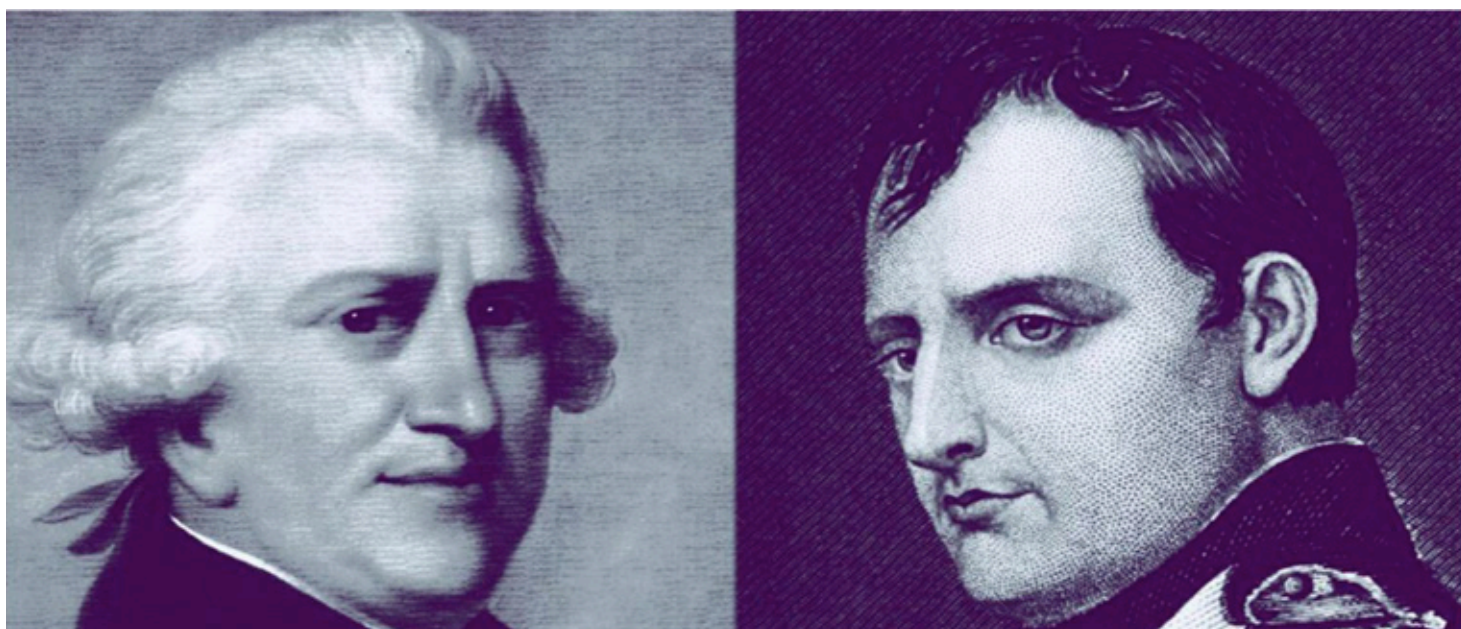
L'opération, qui a coûté 1081400€, a été autofinancée grâce à un prêt bancaire, et revêt plusieurs objectifs : doter la Mission locale d'un espace d'accueil plus performant, accroître sa visibilité auprès des jeunes, améliorer son accessibilité et enfin répondre plus efficacement aux attentes des jeunes grâce une offre de services élargie. À ce titre, le point d'accès multimédia se verra renforcé et passera à 6 ordinateurs en libre accès, des salles seront mises à disposition pour organiser des permanences d'associations culturelles, de santé, de logement, ou d'accès à la culture et aux loisirs, et une aide sera dispensée pour la création d'entreprises ou d'événements.

« Ce lieu sera leur lieu de vie. A casa di a ghjuventu va permettre à l'ensemble des jeunes de venir travailler sur leur projet d'insertion professionnelle et sociale », appuie Marc Munoz tout en indiquant: « En 2017, nous avons suivi 3711 jeunes avec des résultats excellents dans la mesure où nous signé 272 CDI, 721 CDD, 218 contrats en alternance et 386 entrées en formation ». ■ Manon PERELLI

« Permettre à l'ensemble des jeunes de venir travailler sur leur projet d'insertion professionnelle et sociale »

PROJET PAOLI-NAPOLÉON

UN SYMPOSIUM POUR ENTRER DANS LE VIF DU SUJET



Paoli versus Napoléon, c'est de l'histoire... ancienne. L'heure est venue de s'intéresser plutôt à ce qui les lie, pour mettre en forme un projet de développement territorial axé sur le tourisme culturel et mémoriel. Après la tenue de travaux scientifiques, les approches économiques du projet Paoli-Napoléon sont abordées lors d'un symposium organisé le 16 novembre au théâtre de Bastia.

On ne peut s'empêcher parfois de céder à la tentation de l'uchronie et d'imaginer par exemple ce qui aurait pu advenir si le plus jeune avait mis sa fougue et son génie militaire au service des desseins de l'aîné, ou bien encore si ce dernier s'était fait le mentor d'un empereur en devenir. Mais ces deux-là ne se sont croisés que pour mieux se heurter et durant des lustres, en Corse, tout a semblé concourir à les opposer, à commencer par l'histoire ou les idéologies politiques. Ces dernières années, toutefois, une autre approche s'est fait jour, plus sereine car moins tranchée et débarrassée d'un certain nombre d'a priori partisans, tendant cette fois à mettre en avant non pas ce qui divisait Napoléon et Pascal Paoli, mais plutôt ce qu'ils pouvaient avoir de commun, tant sur un plan personnel que politique. Et peu à peu se sont dessinés les contours d'un projet qui réconcilierait – ou à tout le moins concilierait – ces deux figures majeures de l'histoire de la Corse, au service d'une mise en valeur du territoire insulaire, qu'il s'agisse de son patrimoine ou de ses diverses productions, dans des domaines aussi divers que l'agriculture, l'art, l'artisanat ou les nouvelles technologies. Ainsi est né le projet Paoli-Napoléon, confié à l'Université de Corse par la Collectivité Territoriale de Corse, et dont le comité de pilotage est co-présidé par Josepha Giacometti, conseillère exécutive de Corse et Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse. Il part du constat, un peu cruel mais on ne peut plus lucide, qu'en matière de tourisme culturel, l'atout majeur que représente la figure de Napoléon Bonaparte n'a que très peu pas été mobilisée au service de l'économie de l'île qui l'a pourtant vu naître. À croire que justement, il s'est borné à y naître et à y encourager, bien des années plus tard et à son corps défendant, le commerce d'objets manufacturés à Taïwan et généralement très laids. Pourtant, si la plupart des grands faits qui ont marqué son épopée ont eu un tout autre théâtre que la Corse, Napoléon appartient bel et bien au patrimoine insulaire et ce qu'il y a vécu a contribué à forger sa personnalité. D'où la nécessité de se réapproprier ce

personnage hors du commun, pour en faire l'une des portes d'entrée, particulièrement attractive, sur l'ensemble de la culture corse. Outre son efficacité prévisible sur le plan touristique, il contribuerait par ailleurs à faire mieux connaître Pasquale Paoli et la Révolution corse du XVIII^e siècle, qui fut un véritable laboratoire des idées des Lumières et permettrait en outre de faciliter ou d'accroître la mise en valeur d'autres atouts touristiques, comme la collection Fesch, laquelle, directement liée à la famille impériale, présente en elle-même un attrait considérable au plan de l'histoire de l'art.

La mise en œuvre du projet repose sur l'articulation entre un volet scientifique et un volet opérationnel. S'agissant du premier, qui a mobilisé les enseignants chercheurs de l'Université de Corse, il s'est traduit par l'organisation, tout au long de l'année 2015, d'une série de séminaires et de rencontres internationales qui ont réuni des chercheurs venus de Chine, de Russie, de Pologne ou du Japon. Le second volet a pour objectif de mettre en œuvre, sur l'ensemble du territoire insulaire, une stratégie de développement et de valorisation du patrimoine de la Corse, à partir des deux figures historiques que sont Napoléon et Pasquale Paoli. Il se décompose en trois phases. La première, en cours de finalisation, vise à l'inventaire scientifique, au recensement et à la classification des travaux, monuments, sites, personnages en lien avec Paoli et Napoléon. La deuxième débutera après la tenue d'un symposium organisé ce 16 novembre au théâtre de Bastia, au cours duquel des experts de plusieurs disciplines débattront sur le thème de «la valorisation de la culture au cœur de la politique de développement du territoire» et où il sera question notamment des diverses manières de conjuguer culture et développement territorial. Cette phase se traduira par l'élaboration d'une feuille de route à l'horizon 2020 qui déterminera les choix de valorisation culturelle, patrimoniale et économique, ainsi que les moyens financiers et humains nécessaires. Une fois validée par le comité de pilotage, la feuille de route constituera le socle de la dernière phase, avec la préfiguration du projet. ■ PMP

La sélection de la rédaction

The Glass room experience

Nos «données personnelles» sont-elles vraiment aussi «personnelles» que nous voudrions le croire? Les sites webs, apps, réseaux sociaux et objets connectés «intelligents» collectent, souvent à notre insu, des informations sur leurs utilisateurs, sans que l'on sache au juste quel usage en font les entreprises technologiques. En 2015, selon les observations de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate) on estimait à 15 milliards le nombre d'objets connectés à internet contre 4 milliards en 2010, le portail de statistiques Statista avançant pour sa part le chiffre de 15,4 milliards en 2015 et de 17,6 milliards en 2016. Et ce ne serait qu'un début, car suivant les différentes études, d'ici 2020, le nombre d'objets connectés en circulation dans le monde pourrait varier de 30 milliards [hypothèse basse produite par Statista] jusqu'à 50 voire 80 milliards selon le cabinet d'étude Gartner. Reste à savoir si les services rendus par ces nouvelles technologies, apparemment séduisantes, justifient une confiance aveugle et si «l'Internet des objets» est bien le garant d'une existence plus libérée. Reste à savoir également si nous sommes tous, en toute connaissance de cause, de manière consentie et éclairée, prêts à sacrifier un peu - voire beaucoup - de notre intimité et de notre libre-arbitre pour bénéficier de ces progrès. En 2016, deux organisations à but non lucratif, la Tactical Tech qui suit de près les interactions (et les éventuels conflits) entre la technologie, les droits de l'homme et les libertés civiles, et la Fondation Mozilla qui promeut l'idée d'un Internet libre, élaboraient l'exposition *The Glass Room*. Présentée dans un premier temps à Berlin, New York et Londres, elle montre ce qui se joue derrière nos écrans, donnant à voir les acteurs et les mécanismes à l'œuvre derrière les avancées de cet «Internet des objets» et le tribut dont les utilisateurs s'acquittent pour en bénéficier, le plus souvent sans en avoir conscience. Elle met également à disposition des visiteurs un Data detox kit qui permet de retrouver ou d'acquérir une meilleure maîtrise de son «moi numérique». Cette grande exposition a donné lieu à une déclinaison moins lourde à mettre en œuvre, mais tout aussi édifiante, *The Glass Room Experience*, qui permet par exemple de découvrir une cartographie de l'empire Alphabet - la maison-mère de Google - mais aussi le fonctionnement de la reconnaissance faciale, ou encore, via un jeu de «Vrai ou faux», de vérifier qui, du gadget connecté ou de son usager, est réellement le plus intelligent des deux. Avec, toujours, la proposition de mettre en œuvre soi-même une petite cure d'amaigrissement de son alter ego numérique. En lien avec les préoccupations dont traite cette exposition, l'UFR Droit/Eco de l'Université de Corse accueille le 16 novembre, de 14 h à 18 h, à l'amphithéâtre Ettore, la deuxième session de la chaire sur la confiance numérique. ■



Jusqu'au 23 décembre. Bibliothèque universitaire, Campus Grimaldi, Corte. ☎ 04 95 45 06 27 & fondazione.universita.corsica

1914-1918, La Grande G...

Ceux qui décident des guerres ont choisi de célébrer prioritairement le retour de la paix. Et encore merci à tous ceux sans qui rien n'aurait été possible, à ces participants bien trop nombreux pour qu'on puisse tous les nommer... Pour ce centième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la compagnie Théâtre Alibi rend pour sa part les hommages, non pas militaires mais artistiques, à tous ceux qui, avant de se voir propulser soldats, furent des fils, des époux, des pères. Elle propose une lecture-spectacle qui fait se répondre les textes - théâtraux, poétiques, littéraires de différents auteurs européens, dont certains (tels Cendrars ou Brecht) ont vécu la guerre et d'autres (comme Alice Ferney et Jérôme Ferrari) l'ont imaginée, reconstituée. «Il y a bien sûr une multitude d'écrits sur la Grande Guerre, ceux des écrivains, ceux des historiens, ceux des poètes, ceux des anonymes... J'ai choisi de placer cette lecture du point de vue des territoires «alliés» et «ennemis». Mais avant tout sur ceux des femmes et hommes appartenant à une même entité: l'Humanité» explique Catherine Graziani, directrice artistique de la compagnie. Pour faire écho aux voix de cinq lectrices et lecteurs, les Variations de Marcel Tournier et la Toccata de Khatchatourian, interprétées à la harpe, ainsi qu'un répertoire de chansons où Marlène Dietrich côtoie Pete Doherty et les Cranberries. ■

Le 9 novembre, 20 h. Fabrique de Théâtre, Bastia. ☎ 0495 390 165 & www.theatrealibi.com
Le 16 novembre, 21 h. L'Aghja, Ajaccio. ☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com





Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne, Cortenais

Lundi 12 Novembre

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h25 Les extraordinaires aventures du kinobus - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Yande Codou Sene - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 18h15 Noob - 18h35 A votre Service - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Les extraordinaires aventures du kinobus - 20h50 Yande Codou Sene - 21h45 Zikspotting - 22h00 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Dans la cour des marionnettes du Burkina - 0h00 Nutiziale



30

National

Jeudi 15 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Tocc'à Voi - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Mon été sur la lagune - 13h55 A votre Service - 14h30 I Chjami Aghjalesi - 16h25 Noob - 16h45 Associ - 17h15 La tumultueuse vie d'un déflaté - 18h15 Calvin Harris - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Dans la cour des marionnettes du Burkina - 21h00 Foreign Beggars - 22h05 La construction bioclimatique - 22h20 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 0h00 Nutiziale

SFR

537

National

Mardi 13 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h05 Associ - 11h35 Zikspotting - 11h50 La construction bioclimatique - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h10 Calvin Harris - 14h30 Foreign Beggars - 16h30 Zikspotting - 16h45 A votre Service - 16h55 I Chjami Aghjalesi - 18h10 Una Parolla Tanti Discorsi - 19h00 Tocc'à Voi - 19h30 Nutiziale - 19h40 La tumultueuse vie d'un déflaté - 20h40 Minenfootu - 21h10 I Chjami Aghjalesi - 22h30 Nutiziale - 22h40 Minenfootu - 23h00 Foreign Beggars - 0h00 Nutiziale

Vendredi 16 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h00 La tumultueuse vie d'un déflaté - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Entre deux feux - 13h15 La construction bioclimatique - 13h30 Zikspotting - 14h30 Les extraordinaires aventures du kinobus - 16h40 Noob - 17h00 Zikspotting - 17h15 Calvin Harris - 18h20 Mon été sur la lagune - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ben Bop - 21h00 Bon séjour - 22h00 Clips Musicaux - 22h30 Nutiziale - 22h40 A votre Service - 23h10 Noob - 0h00 Nutiziale



95

Bastia

Mercredi 14 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h05 Bon séjour - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 La tumultueuse vie d'un déflaté - 13h40 Zikspotting - 14h30 Ben Bop - 15h20 Entre deux feux - 17h05 Noob - 17h25 Zikspotting - 17h40 Yande Codou Sene - 18h35 Bon séjour - 19h30 Nutiziale - 19h40 Mon été sur la lagune - 20h55 Calvin Harris - 22h00 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale



30

National



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica



**AGIR
PLUS**

**CHAUFFAGE BOIS
ISOLATION COMBLES ET MURS
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE**

**VOS TRAVAUX
100% SUBVENTIONNÉS*!**

VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ SUR corse-energie.fr



***Aide plafonnée sur la base du prix moyen constaté. Sous conditions de ressources.**

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.